



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} avril, à 17h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLAIN, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026

PRESENTS :

BILLION Myriam	Conseillère municipale
BISCAUT Marie-Ange	Conseillère municipale
BLAIN Michel	Maire
BOUSQUET Corentin	Conseiller municipal
COLLIGNON Arnaud	Conseiller municipal
GAMBET Frank	1 ^{er} Adjoint
GAREIL Audrey	2 ^{ème} Adjointe
GAUTHIER Chantal	Conseillère municipale
ORANGE Alina	Conseillère municipale
QUIDÉ Aurélie	Conseillère municipale
SALOMÉ Alain	Conseiller municipal

ABSENTS :

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

N° 24/2026 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION COFOR ALEC 83

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de LES SALLES SUR VERDON adhère à l'Association COFOR ALEC 83 et :

- Suite à une nouvelle organisation de l'équipe municipale,
- Conformément à l'article 6 des statuts de cette Association,
- En application du Code général des collectivités territoriales, qui prévoit que le conseil municipal procède à la désignation de ses représentants dans les organismes extérieurs et peut les remplacer à tout moment pour la durée restant à courir du mandat,

Il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la Commune, et après avoir pris connaissance du courrier adressé par l'Association COFOR ALEC 83 sollicitant la désignation des délégués par la commune (*Annexe n°2*)

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.



MAIRIE LES SALLES SUR VERDON



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal désigne en tant que délégués de la commune de LES SALLES SUR VERDON à l'Association COFOR ALEC 83 :

- Délégué titulaire : Corentin BOUSQUET
- Délégué suppléant : Aurélie BOUSQUET

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents

DESIGNE le délégué titulaire et suppléant pour représenter la commune à l'association COFOR 83 tels que repris ci-dessus

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Michel BLAIN

